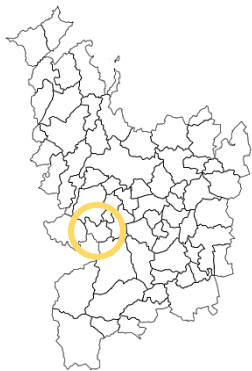


Languédias – n°104-1

Zone 1AUm



« Rue de la Beauflais »

Superficie : 1.04ha

Nombre de logements minimum : 10

Logements locatifs sociaux minimum : 0

Caractéristiques du Site

Ce secteur est situé à l'Ouest du bourg.

Il est délimité à l'est par un espace boisé, au Nord par un tissu urbanisé de maisons individuelles et au sud par une route.

Il est actuellement utilisé par des activités agricoles.

Ce secteur fait l'objet d'un projet nommé « écolieu ».

Site en extension



Photographies du secteur



Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation mixte. Il peut accueillir des logements, de l'activité, des commerces et des services. Les orientations retenues sont :

- Au minimum une partie des logements créés devront être réalisés sous forme d'habitations légères (habitations facilement démontables qui ne sont pas nécessairement raccordés au réseau).
- Des espaces collectifs destinés à l'accueil de services ou d'activités culturelles devront être réalisés (exemple : ateliers, studio, salle de répétition ou de réunion).
- Des espaces devront être dédiés pour la culture des sols (potager, jardin).

Croquis du projet d'écolieu du secteur n°104-1 (à titre indicatif)

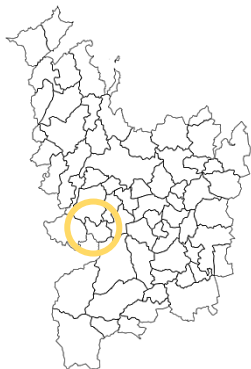


Aronde, Coopérative d'habitants
Tiffany Timsiline architecte HMonp 01/04/2018



Languédias – n°104-2

Zone 1AUh2



« Rue le grand clos »

Superficie : 0.26ha

Nombre de logements minimum : 4

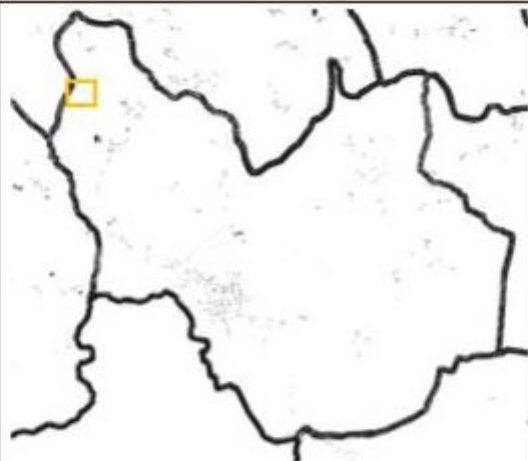
Logements locatifs sociaux minimum : 0

OAP Densité: 4 logements au minimum sur le secteur



Languédias – n°104-3

Zone Nt



« La Noé Rieux »

Superficie : 0.27ha

Secteur à vocation touristique

Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation touristique : Les orientations retenues sont :

- Construction d'environ 5 habitations légères de loisirs (HLL) à sous-destination hébergement touristique, sans artificialisation pérenne des sols.
- L'Espace Boisé Classé à l'Ouest devra être préserver.
- Limiter les impacts du projet touristique sur la pratique agricole à proximité
- Limiter les impacts du projet sur la biodiversité

